



# le P'tit LANVO

informations municipales et associatives – n° 1 – Mai 2008

Mairie : 02.98.27.50.21

## Renseignements utiles :

### Urgences :

Pompiers : 18 - SAMU : 15 - Gendarmerie : 17

Appel d'urgence : 112 (à partir d'un portable)

### Médecins :

Dr LELONG : 02.98.27.51.61

Dr TOQUER : 02.98.27.57.33

### Infirmière :

J.BIGNARD : 02.98.27.57.99

### Dentiste :

Dr GAGNARD : 02.98.27.51.62

### Pharmacie :

BUTYN-LE ROUX : 02.98.27.50.49

Service de garde : 32.37

### Kinés :

Y. BINET : 02.98.27.58.18

G. BINET : 02.98.27.58.18

E. BALLENEGGER : 02.98.27.58.18

A.D.M.R : 02.98.27.39.04

Permanence en mairie sur rendez-vous

### Cross Corsen – Sauvetage en Mer :

1616 ou 02.98.89.31.31

Mairie : 02.98.28.50.21.

Mail : [mairie@lanveoc.com](mailto:mairie@lanveoc.com)

Horaires : 8h30-12h et 13h30 – 18h

du lundi au vendredi et 8h30-12h le samedi

Syndicat d'Initiative : 02.98.27.59.04

La Poste : 02.98.27.51.10

Horaires : 9h30 - 12h et 14h - 16h20

du lundi au vendredi et 9h – 12 h le samedi

Bibliothèque municipale : 02.98.27. 57.90

Mardi de 16 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 15 h 30 à 17 h 00

Samedi de 14 h 00 à 16 h 00

Stade municipal : 02.98.27. 57.62

Cantine scolaire : 02.98.27.57.22

Garderie Municipale : 02.98.27.51.67

Ecole Maternelle : 02.98.27.53.76

Ecole Primaire : 02.98.27.51.59

Quest-France (I.DUZELIER) : 02.98.27.50.89

Le Télégramme (P.DREVILLON) : 02.98.27.46.67

Presbytère : 02.98.27.51.02

## LE MOT DU MAIRE

Je remercie les Lanvéociennes et Lanvéociens qui nous ont accordé leurs suffrages.

Au-delà des résultats, je perçois cette dynamique comme un encouragement à l'élaboration de nos projets, mais aussi elle nous dicte le devoir de répondre aux attentes des uns et des autres sans esprit partisan, dans l'intérêt général et en tenant compte des réalités budgétaires.

Animés du désir de réussir et guidés par une volonté inconditionnelle, que les Lanvéociennes et Lanvéociens soient assurés : nous mettrons toute notre énergie au service de la Commune.

Je remercie aussi toute l'équipe qui m'entoure et qui a su répondre aux exigences d'une campagne électorale parfois éprouvante mais combien exaltante et toujours empreinte de rivalité mesurée, de respect mutuel et de sérénité.

Comme dans toute compétition, il y a un perdant et un gagnant ou si l'on veut atténuer les mots, un premier et un second. Sans faire de triomphalisme, nous sommes toutes et tous très heureux et très honorés d'avoir remporté ces élections.

Je mesure le volume de travail qui nous attend ; Vous pouvez compter sur notre détermination.

Nous avons commencé, dès à présent, à mettre en œuvre notre programme. Ce premier numéro du « P'tit Lanvo » en est un exemple. J'espère qu'il répondra à votre attente et je souhaite qu'il soit un lien entre nous.

Louis RAMONE

Par délibération en date du 27 mars 2008, le Conseil Municipal a constitué les commissions communales et désigné les délégués aux organismes extérieurs.

## COMMISSIONS COMMUNALES

**Plan Local d'Urbanisme P.L.U.** : tout le Conseil Municipal

**Travaux, urbanisme, environnement** : tout le Conseil Municipal

**Enfance** :

**Michel CORRE**, Nadia CAPITAINE, Christelle GAOUYER, Jacky LORSON, Joëlle PISANI, Nadine PENNEC, Christelle PHELEP.

**Affaires scolaires et cantine** :

**Michel CORRE**, Nadia CAPITAINE, Jacky LORSON, Georges BEAUJEAN, Christelle GAOUYER, Christelle PHELEP.

**Associations, sport, loisirs, jeunesse** :

Michel CORRE, Andrée HONORAT, Nadine PENNEC, Georgette JANEIRO-FORTES, **Jacky LORSON**, Gaëlle DHENNIN, Jean GELEBART, Christelle PHELEP.

**Tourisme, communication** :

Andrée HONORAT, Joëlle PISANI, Nadine PENNEC, **Jacky LORSON**, Anne-Marie JESTIN, Michel CORRE.

**Sécurité** :

Manuel FERNANDES, **Michel THIREAU**, Georges BEAUJEAN, Jacques EUZEN, Jacky LORSON.

**Appel d'offres** :

**Titulaires** : **Louis RAMONE**, Manuel FERNANDES, Michel THIREAU, Jacques EUZEN.

**Suppléants** : Annick THOMAS, Georges BEAUJEAN, Anne-Marie JESTIN

**Budget, finances** :

**Louis RAMONE**, Manuel FERNANDES, Annick THOMAS, Michel CORRE, Jacques EUZEN, Georges BEAUJEAN, Joëlle PISANI, Michel THIREAU, Christelle PHELEP, Andrée HONORAT.

**Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)** :

**Louis RAMONE**, Nadia CAPITAINE, **Anne-Marie JESTIN**, Annick THOMAS, Christelle GAOUYER, Nadine PENNEC.

Michel ROBVEILLE (personnes âgées), Françoise VIDAL (secours populaire), Jacques LE BRETON (M.S.A.), Patricia GESLAND (secours catholique).

**Soutien, aide aux personnes âgées** :

**Annick THOMAS**, Georgette JANEIRO-FORTES, Nadia CAPITAINE, Anne-Marie JESTIN.

**Vie économique, artisanat, agriculture, commerce** :

**Jean-Michel ZIMMER**, Jean GELEBART, Joëlle PISANI, Christelle PHELEP.

**Développement durable** :

**Jean-Michel ZIMMER**, Nadine PENNEC, Anne-Marie JESTIN, Jean GELEBART, Gaëlle DHENNIN, Georges BEAUJEAN.

## DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS

**Communauté de Communes** :

**Titulaires** : Louis RAMONE, Andrée HONORAT, Gaëlle DHENNIN

**Suppléant** : Joëlle PISANI, Georges BEAUJEAN, Jacky LORSON

**Hôpital local** : **Louis RAMONE**

**Pays du Ménez-Hom Atlantique** :

**Joëlle PISANI**, Gaëlle DHENNIN, Jean GELEBART

**Parc Naturel Régional d'Armorique** :

**Andrée HONORAT**, Gaëlle DHENNIN, Jean GELEBART,

**Syndicat Intercommunal d'Electrification** :

**Titulaires** : Manuel FERNANDES, Jean-Michel ZIMMER

**Suppléants** : Jacky LORSON, Michel THIREAU

**ULAMIR** :

**Christelle GAOUYER**, Georgette JANEIRO-FORTES

**Syndicat Intercommunal Mixte informatique du Finistère (SIMIF)** :

**Joëlle PISANI**, Gaëlle DHENNIN, Christelle PHELEP

---

## ETAT CIVIL

(A compter de mars 2008)

**Naissances** :

- Kessy PÉRON
- Eva Héloïse OLIVIER

**Mariages** :

- Thibaut NICOLAS et Paméla COULANGE
- Julie NICOLAS et Norbert Victor Jean COPY

**Décès** :

- Yvonne MÉROUR veuve PERFEZOU
- Roland Jean-Paul BROENNEC
- René Alain Marie GOURTAY
- Michel André Jacques RHUÉ

## Vie locale

### Animations de mars et avril :

- 15 mars : dépôt de gerbe au monument aux morts par la municipalité.
- 17 mars : hommage à Mr Lazare PONTICELLI, dernier poilu de la guerre 14/18.
- 18 mars : Nettoyage de printemps de la petite grève.
- 22 et 23 mars : tournoi de foot organisé par le rassemblement des écoles de foot de la Presqu'île.
- 24 mars : chasse à l'œuf – 96 enfants inscrits malgré la météo défavorable.
- 27 mars : randonnée ULAMIR.
- 28 mars : rencontre de toutes les associations avec la municipalité.
- 29 mars : débroussaillage d'une garenne à l'initiative du club de 4x4 « Strakell of road »
- 29 mars : carton plein pour la voile – L'Amicale Laïque se classe 1<sup>ère</sup> au classement.
- 04 avril : Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative (bilan et prévisions).
- 14 avril : exposition proposée par les enfants à l'école maternelle

### Animations de mai et juin :

- 03 mai : distribution de géraniums par le S.I.
- 08 mai : commémoration de la victoire de 1945.
- 09 mai : soirée des équipages
- 10 mai : portes ouvertes à l'Ecole Navale
- 17 mai : repas interne d'Accueil et Loisirs
- 20 mai : Conte « démons et merveilles à la salle Polyvalente à 14 heures 30 – entrée gratuite
- 24 mai : Fête des Ecoles à partir de 14 heures
- 24 mai : repas de la Fête des Ecoles à la cantine
- 1<sup>er</sup> juin : sortie à AUDIERNE pour Lanvéoc Sports
- 21 juin : Fête de la musique avec Kaniri-ar-Mor
- 28 juin : spectacle privé de Modern Jazz

### Arts et Loisirs :

Les inscriptions aux animations de l'été se font auprès de Madame Andrée HONORAT au 02.98.27.58.22 ou au Syndicat d'initiative à partir du 16 juin au 02.98.27.59.04.

- L'expo-concours en juillet « les enfants du monde » (photos, peintures, collages, etc...)
- La foire aux puces du 20 juillet
- L'expo de peinture du mois d'août avec Gilbert JULIEN comme tête d'affiche

### Océ'âne :

- Journée chantier les samedis 17 mai et 21 juin.
- Journée famille le dimanche 11 mai
- Week-end randonnée-bivouac les samedi 28 et dimanche 29 juin.

## Travaux

- Messieurs RAMONÉ, Maire et FERNANDES, Adjoint aux Travaux, ont rencontré le service technique de la Commune (Mrs LE BIHAN, LE FUR, LASTENNET et LE BRETON) pour une première prise de contact et afin d'aborder les attentes du nouveau conseil municipal.
- Acquisition d'un nouveau véhicule (d'occasion) pour les besoins des services techniques. Ce véhicule est un bon intermédiaire entre le kangoo et le camion.
- Tous les véhicules de la commune sont équipés d'un logo autocollant (écusson + ville de LANVEOC) aux couleurs locales.
- Tous les plots accidentogènes ont été enlevés afin d'éviter les chutes des passants ainsi que les dommages sur les véhicules.
- Certaines jardinières et plots en béton ont été déplacés sur la rocade (rue de l'Aviation/rue du Fret) afin d'éviter aux conducteurs « inconscients » de doubler par la droite.
- Les fossés de l'allée des Chênes ont été curés puis busés à l'entrée du nouveau « chemin de Kervingant ».
- Aménagement de la « croix » par diverses plantations.
- Nettoyage des rues par les services techniques.
- Remplacement du tableau d'affichage et d'information à la Mairie.
- Installation d'un robinet d'eau à la petite grève.

## Projets en cours

- Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)
- Prévision de location de matériel (tables, chaises, tentes)
- Prévision de location de salle
- Etude de l'agrandissement de la cantine
- Achat d'un jeu de cour pour l'école maternelle du bas (pose prévue pendant l'été 2008)
- Achat de mobilier (tables et chaises) pour deux classes de primaire
- Aménagement à proximité de la Cale

## Commerce :

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Monsieur Alain BALBOUS, nouveau commerçant au Bar de la cale.

## FAITS DIVERS

Plusieurs dégradations ont été constatées sur la commune :

- Les W.C. hommes de la place de la Mairie ont été cassés.
- Certaines structures du stade municipal et du tennis ont été vandalisées.
- Le panneau d'informations touristiques a été déchiré à la cale.

**Ces faits ne sont pas tolérables et représentent un coût. Plainte a été déposée à la Gendarmerie.**

- Une voiture volée a été retrouvée immergée à la Cale.
- La véranda de la maison des associations a été brisée par un véhicule dont le frein à main a lâché.

## CHIENS ERRANTS

**Suite aux nombreuses réclamations et pour le bien de notre commune,** nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir les attacher ou les tenir en laisse.

De la même manière, nous souhaitons que les propriétaires ramassent dans un sac les déjections de leur animal afin de garder nos rues propres.

## NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral n° 96-3000 du 20 décembre 1996, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

## FEUX

Article 4 de l'arrêté préfectoral n° 2006-0660 du 21 juin 2006 :

L'usage du feu est interdit à toute autre personne que les propriétaires et leurs ayants-droits, dans les bois, forêts et landes d'au moins un hectare, ainsi que les terrains situés à moins de 200 mètres. Cette disposition est étendue aux propriétaires et aux ayants-droits lorsque l'indice « météo feu de forêt » du jour est rouge.

## ENTRETIEN DES TERRAINS

Pour limiter les risques d'incendie et la prolifération de certains animaux nuisibles, tous les terrains doivent être débroussaillés dans un périmètre de 50 mètres autour des habitations.

## STATIONNEMENT ABUSIF

L'article L.417-1 du Code de la Route prévoit la possibilité d'avoir recours à la procédure de mise en fourrière en cas de stationnement abusif. Celui-ci se définit comme le stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant plus de sept jours.

L'article L325-1 du code de la route précise en outre que sont visés les véhicules qui compromettent :

- La sécurité ou le droit à réparation des usagers de la route.
- La tranquillité ou l'hygiène publique
- L'esthétique des sites et des paysages classés
- La conservation ou l'utilisation normale des voies ouvertes à la circulation publique.

Sont également visés les véhicules « privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale et insusceptible de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols ».

## TRANSPORT

Avis aux personnes âgées ou handicapées qui auraient besoin d'un véhicule pour se déplacer en Presqu'île (rendez-vous, consultations, foire, etc...).

Se faire connaître en mairie au 02.98.27.50.21

## PETITES ANNONCES

Dans la prochaine édition du « P'tit Lanvo », nous proposerons un espace réservé aux petites annonces. A cet effet, nous vous invitons à contacter la Mairie.

Toute autre idée pouvant servir à améliorer ce livret d'informations sera prise en compte et étudiée par l'ensemble de la commission « communication ».

Le prochain numéro paraîtra début juillet.

En espérant que « Le p'tit Lanvo » aura répondu à vos attentes sur l'information locale de notre Commune, l'ensemble de la commission « tourisme-communication » vous remercie de votre lecture.